|  |  |
| --- | --- |
| **PRESBYTERIUM DE KANANGA****Archidiocèse de Kananga****B.P. 70 Kananga****Kasayi Central****RD CONGO** |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Transmis copie à :**- Au Maire de la ville de Kananga- Au Directeur Provincial de l’ANR- Au Directeur Provincial de la DGM- A l’Inspecteur Provincial de la PNC- Au Commandant 21ème Région Militaire-Au Commandant Secteur Opérationnel- A la Monusco Kananga |

**MEMORANDUM A L’ENDROIT DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR**

 **DU KASAYI CENTRAL**

*0. Préambule*

A la tenue du forum de paix sur le Kasayi au mois de septembre 2017, la population de Kananga, en particulier et celle du Kasayi, en général avait nourri l’espoir de voir la paix enfin revenir sur l’espace Kasayen, après les conflits armés des miliciens de Kamuina N’sapu contre l’Etat congolais. Mais hélas, cet espoir n’a duré en fait que l’espace d’un matin. Car, la province du Kasayi continue à subir des affres de la violence et d’une insécurité grandissante.

Au regard de cette insécurité et des conséquences qu’elle charrie pour la population, nous nous faisons le devoir d’effectuer cette démarche auprès de vous, autorité en charge de la Province du Kasayi Central pour exprimer notre vive indignation, face au silence entretenu en rapport avec des faits graves, qui nécessitent votre implication.

*1. Contexte*

Le contexte actuel que nous vivons à Kananga est marqué par une forte psychose due aux enlèvements des personnes devenus monnaie courante et des arrestations arbitraires. Cette psychose nourrie par la présence d’un véhicule non immatriculé et identifiable par sa couleur blanche, que beaucoup appellent « kashinyi katoka » et d’autres « shinarambo »portant à son bord des hommes en uniforme des FARDC, non autrement identifiés, plonge la grande majorité de notre population dans le désespoir. Des enlèvements de personnes, du style d’un épervier attrapant les poussins, ont été opérés et continuent d’être opérés en plein air, le jour comme la nuit, et des cris de détresse et d’indignation de la population ne semblent pas avoir reçu un écho dans le chef des dirigeants provinciaux.

Au regard de ces actes graves, nous nous interrogeons pour savoir comment comprendre de tels actes dans une ville où des services de sécurité, à savoir la PNC, l’ANR et les FARDC sont omniprésents. Comment peut-on expliquer le silence radio de nos autorités provinciales, à qui revient la charge de protection des personnes et de leurs biens. En tout état des causes, nous osons croire, comme cela se fait dans d’autres nations, que nos autorités provinciales devraient fournir une explication à la population et sanctionner des personnes qui se rendent coupables de tels actes.

A notre grand étonnement, nous constatons avec regret que jusqu’à ce jour, la justice ne s’est saisi d’aucun cas en rapport avec ces enlèvements. Comment dans ces conditions, la population ne pourrait-elle pas penser que ces actes sont commis par des personnes, avec la bénédiction des dirigeants. Nous croyons fermement que la mise aux arrêts des personnes qui se sont rendues et qui se rendent coupables de tels actes pourrait soulager la population qui se sent aujourd’hui frustrée.

 Par ailleurs, à l’intérieur de la province, l’insécurité continue à persister dans le territoire de Demba, secteur de Lombelo et à la frontière du Kasayi Central et du Kasayi du côté de Kakenge. Cette insécurité qui cause mort d’hommes requiert votre implication et votre engagement ferme pour y mettre un terme.

Sur des tronçons routiers, la multiplicité des barrières et des frais qui y sont exigés à tout passant constitue une vive préoccupation pour la population. Les souffrances endurées par des commerçants ambulants appelés couramment les « Bayanda » et autres usagers de la route nécessitent, Monsieur le Gouverneur, votre attention particulière et une solution urgente.

*2. Constats*

A cette période cruciale que traverse notre pays en général et notre province en particulier, nous constatons des faits qui sèment la désolation dans le cœur de notre population, comme dans celui de tout homme épris de dignité humaine, de justice et de paix. Depuis l’aube de cette nouvelle année, des cas d’insécurité ne cessent de se multiplier dans la population de manière inquiétante jusqu’à ces jours. Pour preuves :

- En date du 03 janvier 2018, à Tshikaji, quartier Lubi- a mpata, Commune de Nganza, une fille de 12 ans, répondant au nom de Mujinga, vendeuse des pains s’est vue tirée dessus par un militaire du seul fait qu’elle réclamait ses 300FC du pain consommé par ce militaire. Heureusement, la fille a été prise en charge à l’hôpital Bon Berger de Tshikaji et a survécu. Mais le militaire après ce forfait a tourné son arme contre lui-même et s’est donné la mort, d’après nos sources.

- Le 04 janvier 2018, à Bikuku, quartier Plateau, Commune de Kananga, un garçon du nom de Marcel Buabua, taximen de son état, a été abattu à bout portant par un militaire au niveau de l’arrêt de bus de Bikuku. La cause de l’assassinat n’était autre que le fait de n’avoir pas transporté ce militaire jusqu’au camp Bobozo, étant donné qu’il avait déjà une autre cliente sur sa moto.

La même date du 04 janvier2018, à la cité de Ntambue Saint Bernard, quartier Lubi-a –mpata, un policier assis devant sa maison a été criblé des balles par un militaire de passage devant sa maison. Ce policier a survécu miraculeusement et le militaire est aux arrêts.

Le 05 janvier 2018, à Kanyuka, groupement de Bena Mutshipayi, Commune de Lukonga, des militaires FARDC placés en poste de surveillance des éventuelles manifestations publiques ont ravi aux passants vélos, sacs de maïs, des maniocs et de l’argent. Nos sources renseignent que ces militaires n’étaient pas ravitaillé par leur hiérarchie.

Le 08 janvier 2018, dans le quartier de Kamupongo, Commune de Ndesha, les hommes armés et en tenue des forces de l’ordre ont cassé dans la nuit la porte de Monsieur Jérémie Ntuite et emporté tous les biens de la maison.

Le 11 janvier 2018, à Lumumba III, quartier Itabayi, Commune de Lukonga, des hommes armés et en tenue de la PNC et des FARDC ont saccagé nuitamment trois maisons aux environs de 2 heures du matin. D’après les habitants de ce quartier, des vols en mains armées sont récurrents dans ce quartier.

Le 13 janvier 2018, au quartier Mabondo, Commune de Lukonga, des personnes armées et en tenue de la PNC ont saccagé et pillé cinq maisons, parmi lesquelles celle de Monsieur Katende. Ces hommes ont même violé une fille et sa mère en présence du mari. Parmi les assaillants, les victimes ont reconnu trois policiers, notamment, messieurs Jean Paul Ntumba et Mbayi Kazubu, aux arrêts. Le troisième, sous-commissaire Kabamba, a pour sa part pris le large.

Le 15 janvier 2018, à Katambayi, quartier Lubi-a mpata, Commune de Nganza, des militaires ont incendié une dizaine des maisons en paille au motif qu’elles appartiendraient aux familles des miliciens en fuite.

Le 15 janvier 2018 toujours, dans la localité 20 Mai au quartier Plateau, Commune de Kananga, un groupe de garçons a été aperçu à bord de la jeep du secteur opérationnel en direction du camp Bobozo. Parmi ces garçons, nos sources renseignent qu’on a reconnu monsieur Simon Betu Tshikondo, âgé d’une trentaine d’années. Sa famille l’a retrouvé au cachot de T2 et une caution de 500.000FC a été exigée pour sa remise en liberté.

Le 16 janvier 2018, au quartier Kamupongo, Commune de Ndesha, un corps sans vie a été ramassé au coin de l’école Mamu Kalendu. Pour les habitants du quartier, il s’agissait du corps d’un voleur de renom qui serait lynché par des personnes de ce quartier non autrement identifiées.

Le 17 janvier 2018, au quartier Kele Kele sur avenue Kinshasa, Commune de Katoka, des personnes armées ont cassé la porte de Monsieur Kalonji et ont emporté tous les biens de la maison, ainsi que 300.000FC.

Le 23 janvier 2018, au Commissariat de Katoka, Commune de Katoka, un policier du nom de Joli Lumu a tiré sur un garçon qui est mort sur place.

Le 25 janvier 2018, des coups des fusils ont été entendus aux alentours de l’aéroport. Nos sources informent qu’à cette occasion, les FARDC en poste ont obligé tous les Bayanda ou tireurs des charges à vélo de baisser leurs pantalons jusqu’aux genoux pour voir s’ils portaient sur eux des insignes des miliciens.

Le 26 janvier 2018, à Katole, quartier Tubuluku, villages de Tshimpidinga et Tshidiadia, des villages situés aux environs de l’aéroport ont été vidés de leurs habitants à cause des tracasseries des militaires. Nos sources soulignent qu’une fille aurait attrapé une balle dans la jambe pendant des patrouilles des militaires.

Le 31 janvier 2018, au Parquet de grande instance, une fille du nom de Tshiame, dont l’âge varie entre 18 et 19 ans a été trouvée au cachot du parquet, après quatre jours de détention, au motif qu’elle n’aurait pas payé 8000 Fc de l’argent requis pour la tresse de ses cheveux.

Le 02 février 2018, à Muamba Mbuyi et Ngala Kashi, les militaires ont arrêté une dizaine des garçons et les ont amenés au camp Bobozo, au motif qu’ils sont des miliciens.

Le 03 février 2018, au quartier Tshinsambi, localité Kamulumba, monsieur Kabamba Kapinga, âgé de 22 ans, a été arrêté par des policiers à 19 heures. Ces policiers lui ont administré des coups et mis au cachot où il est mort 48 heures après.

Le 07 février 2018, au quartier Tshinsambi, localité de Kamulumba, monsieur Emmanuel Ngalamulume a été enlevé et amené les yeux bandés à un lieu inconnu. Il sera libéré après intervention de quelqu’un qui prétendait le connaître.

Le 09 février 2018, au quartier Dikongayi, Commune de Lukonga, monsieur Stéphane Tubadi a été kidnappé à 19 heures au niveau de la paroisse Notre Dame et amené au camp Bobozo. Il s’est échappé au moment où les militaires commis à la garde s’étaient endormi. Il a passé la nuit dans un canal tout près de la rivière Nganza.

Le 12 février 2018, à Katole, quartier Mpemba, Commune de Kananga, le Chef de localité Katole, monsieur Badibanga Kamenga a été retrouvé sans vie, sans tête et sans bras à côté d’une rivière. Il avait été enlevé avec son épouse et son fils quatre jours avant. Un groupe des miliciens lui reprochait ses liens étroits avec des militaires.

Toujours le 12 février 2018, au quartier Nganza Nord, Commune de Nganza, messieurs Mbayi et Jean Paul Ntumba ont été enlevés par des militaires à bord de la voiture blanche et amenés en direction du camp Bobozo. Ils ont retrouvé la liberté en date du 13 février, après le versement de 150.000 Fc chacun, via m-pesa par leurs parents.

Toujours le 12 février 2018, au quartier Mabondo, Commune de Lukonga, Lumumba IV, monsieur Daou Lukusa, taximen de son état, a été appréhendé et sa moto confisquée par des militaires à bord de la voiture blanche. Il sera remis en liberté après versement de 100.000 Fc au niveau de la route Ilebo par le propriétaire de la moto.

Le 13 février 2018, à Tshilumba, au quartier Tukombe, Commune de Katoka, mesdames Tshiela et Manyayi ont été enlevées par des militaires à bord de la jeep blanche. Elles seront libérées après intervention de plusieurs personnes et le versement de 50.000 Fc comme rançon.

Le 20 février 2018, au quartier Lumumba 1er, Commune de Lukonga, des personnes armées et en tenue des militaires ont cassé la porte de la maison de monsieur Tshipamba dans la nuit. Sa femme a été menacée de viol au cas où elle ne donnerait pas l’argent. Une somme de 700.000 Fc, 10 chaises en plastics, 1 téléviseur, 1 radio, 1 matelas, 1 sac contenant les habits de la femme et des assiettes ont été emportés par ces intrus.

Toujours le 20 février 2018, au niveau de l’hygiène, à l’entrée de l’avenue Macar, quartier Kele Kele, Commune de Kananga, monsieur Amiel Muepu Kalambayi, étudiant de son état en L1 Economie à l’Unikan, a été enlevé à 19 heures par des militaires à bord de la voiture blanche. Il a été mis de force sur la jeep et a reçu une piqure sur la nuque et amené à une destination inconnue. Un appel adressé à son ami Prince Mbuyi a signalé son arrestation et exigeait 500 dollars pour sa vie sauve. On lui arraché 170 dollars plus 30.000 Fc, 2 téléphones et ses souliers ketch. Il a été libéré le vendredi, 23 février 2018, après versement de 500 dollars en deux tranches sur le compte et le numéro de téléphone de la victime.

Le 21 février 2018, à Ndesha, des personnes armées et habillées en tenue militaire ont cassé la porte de monsieur Buana, directeur d’une école de la place. Ils ont emporté la somme de 300.000Fc, ainsi que les valises contenant des habits et 10 chaises.

Le 24 février 2018, au quartier Tshinsambi, Commune de Kananga, monsieur Enoch Ilunga Wishiye, âgé de 16 ans et habitant dans la paroisse Saint Clément, a été enlevé et amené à un lieu inconnu, qu’il ne sait pas décrire. Son père sera contacté pour verser 500.000 Fc via m-pesa. C’est ce que sa famille payera en guise de rançon et Ilunga a été abandonné à côté de la résidence officielle du Gouverneur du Kasaï Central.

Le 27 février 2018, vers 15h00’, monsieur Amba a été arrêté par quatre policiers du CIAT Ter Nganza de Kananga II, au motif qu’il est milicien, sans document ni mandat d’arrêt. Il a été relâché le 28 février par l’Auditorat militaire pour insuffisance des preuves.

Le 02 mars 2018, au quartier Abattoir, Commune de Lukonga, mademoiselle Bambi Falonne étudiante à l’Unikan a été enlevée à Tubuluku, quartier Plateau, Commune de Kananga. Elle a été libérée après intervention de plusieurs acteurs nationaux et internationaux.

Toujours le 02 mars 2018, devant l’ISP Kananga, vers 11h00’, sept motos avec chacune trois policiers ont arrêté Madame Betu Ntumba Bety et l’ont acheminée au cachot de District ville, au motif qu’elle est milicienne. Elle a été relâchée le samedi, 03 mars 2018, après versement d’une caution de 130 dollars américains.

Le 04 mars 2018, au quartier Kele Kele, Commune de Katoka, monsieur Tshilanda provenant du côté de Tshibashi sur une moto a été tabassé par des militaires, sa moto ravie et lui-même jeté dans un ravin. Il a été découvert par des femmes qui allaient puiser l’eau en train de ramper et a été amené, d’après nos sources, auprès du Gouverneur pour expliquer ce qui lui était arrivé.

Le 05 mars 2018, Madame Charlie Musawu a été appréhendée au niveau du marché Dibambe, dans la Commune de Lukonga. Elle a été relâchée, après qu’une somme de 150.000Fc lui ait été arrachée.

Le 07 mars 2018, aux environs de 6h00’, au niveau de la paroisse Christ-Roi de Ndesha, Madame Misenga Bakole, résidant à Kamilabi, a été kidnappée par la jeep blanche. Une piqure lui a été administrée au coup. Elle a eu la vie sauve en s’enfuyant au niveau du marché Tshiamba Ndiba. Elle se trouve actuellement aux soins.

*3. Notre mission prophétique*

Eu égard à notre mission prophétique, et au regard des cas d’arrestations arbitraires, d’enlèvement et d’insécurité qui ne cessent de se multiplier, nous prenons en mains notre responsabilité pastorale pour dénoncer tous ces cas et sollicitons l’implication des toutes les autorités politico-administratives pour un retour rapide de la paix dans la ville de Kananga et dans l’ensemble de notre Province.

Il nous serait préjudiciable, en tant que pasteurs de laisser passer inaperçus tous ces cas, comme s’il s’agissait des faits divers et de ne pas faire entendre le cri de détresse de notre population, qui aspire à une paix durable. Aussi nous faisons-nous le devoir de formuler quelques recommandations à vous les dirigeants, aux forces de l’ordre et à la population elle-même.

*4. Recommandations*

1° Aux autorités provinciales

- De prendre toute la mesure de l’insécurité qui est réelle à Kananga ces jours-ci et qui sème la psychose dans la population ;

- De sanctionner de manière exemplaire tous les auteurs des enlèvements qui sont décriés ces jours, afin de rassurer la population ;

-De travailler à la cohabitation pacifique entre les hommes en uniforme et la population ;

- De réduire le nombre de barrières érigées sur nos routes afin de permettre la circulation libre des personnes et des biens ;

- De demander aux agents de l’ordre de cesser toute tracasserie de la population.

2° Aux forces de l’ordre

- De cesser de provoquer la population en exhibant les armes ;

- De rompre avec la culture de la gâchette facile et des arrestations arbitraires, sous prétexte de traquer des miliciens ;

- De chercher à gagner la confiance de la population ;

- De capitaliser la discipline militaire et de contrôler les militaires et les policiers.

3° A la population

- D’être solidaire de ceux qui sont enlevés ou arrêtés injustement ;

- De savoir dénoncer tout comportement de nature à violer les droits humains et toute tendance à la guerre.

- De cultiver la paix dans son milieu ;

- De combattre la peur ;

- De dénoncer auprès des autorités provinciales quiconque est fauteur des troubles

***Conclusion***

La population du Kasayi Central veut vivre en paix. Nous en appelons aux autorités politico-administratives d’œuvrer en faveur de cette paix dont on a tant besoin ces jours. Comment expliquer qu’avec une seconde zone opérationnelle qui englobe les provinces de l’ex-Katanga et les provinces du Kasayi, et un secteur opérationnel pour toutes les provinces du Kasayi l’augmentation des cas d’insécurité ? Pour cela, nous demandons la suppression du secteur opérationnel au Kasayi Central. Nous demandons aussi que des forces de l’ordre qui sont déployées sur terrain, à l’intérieur de la province cessent de tracasser la population et que les autorités provinciales les convient à la collaboration avec les habitants des villages où elles sont affectées.

*Fait à Kananga, ce 07 mars 2018*

*Presbyterium de Kananga*



**

**